

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MAROLLES (Loir-et-Cher)
Réf 30/2026**

Séance du 04 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 04 juin à 19 heures 00,

Le Conseil Municipal de Marolles (Loir-et-Cher) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire publique, salle de la Mairie, lieu ordinaire de séance, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 (ou L. 2121-12 pour les communes de plus de 3500 habitants) et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Yannick SEVRÉE, Maire,

Mme : Karine GASSELIN, Lydie LAMBAULT GUITTARD, Véronique MARTINE, Laure PARISSET, Émilie RIGUIER, Isabelle THYEBAUT;
M. Denis BERTHELOT, Bruno BLANCHARD, Björn BROCKOP, Christophe DAVID, Jean-Claude RIGOREAU, Michel SALMON.

Absents : Valérie POMMIER, Julien DIGUET LAFON

Formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de **15 membres**.

Secrétaire de séance : Bruno BLANCHARD

Date de la convocation :	Date d'affichage :	Nombre de membres en exercice :	Nombre de membres présents :	Nombre de membres absents :	Nombre de procurations :
29/05/2026	29/05/2026	15	13	2	0

SUPPRESSION DU POSTE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, qu'à la suite de la nomination de la Secrétaire Générale de Mairie au grade de rédacteur principal 1^{ère} classe à temps complet depuis le 16 avril 2026, il convient de supprimer l'emploi de rédacteur principal 2^{ème} classe, à temps complet.

✓ **Vu** l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 21 mai 2026

✓ **Vu** le code général de la fonction publique

Après délibération, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'adopter cette proposition et de charger Monsieur le Maire, de l'application de cette décision.

A Marolles, le 04 juin 2026

Yannick SEVRÉE



Bruno BLANCHARD

Secrétaire de Séance

Accusé de réception en préfecture
041-214101289-20260608-2026-30-DE
Date de réception préfecture : 08/06/2026